

et, de l'aveu de tous, il a fait un bijou de discours dont les quelques passages suivants, acclamés à outrance, pourront donner une idée :

On nous accuse, dit-il, d'être légers ; c'est une erreur. Le peuple français est d'une race robuste, économe, travailleuse, honnête, scrupuleuse au point de vue d'honneur. Il est de bon ton de nous refuser tout le reste. Qu'on nous laisse cela et nous en avons assez.

Le peuple français est d'une race robuste, vous le savez, puisque c'est lui qui a fait la Révolution française !

Et ensuite, dans un ordre d'idées analogue :

En France, dit-on, on chante, on joue la comédie.

Et oui, pourquoi le nier ? Notre Académie nationale de Musique et notre Comédie Française n'ont-elles pas de par le monde un renom incomparable qui peut nous valoir cette réputation dont nous sommes fiers ?

Nos compatriotes des États-Unis ont pris également une part active aux fêtes et aux travaux des trois jours de la célébration. Nous devons les remercier d'être venus en aussi grand nombre se retremper au sol natal et nous apporter l'appoint de leur patriotisme et de leur dévouement à la cause commune.

Parmi nos concitoyens qui se sont prodigués au cours de cette fête à titre d'orateurs, travailleurs ou organisateurs, nous devons en toute justice signaler les noms de l'hon. W. Laurier et l'hon. H. Mercier, MM. Desjardins, David, Perreault, Beaugrand, Roy, auxquels on doit certainement les excellents résultats obtenus par cette semence de la bonne graine patriotique et pratique dans les esprits ; nous les félicitons et nous les remercions.

En un mot, les trois grandes journées de la Saint Jean-Baptiste de 1893 seront marquées de pierres blanches dans les annales des Canadiens-français.

DUROC.

Nouvelle des États-Unis :

Tout les associations nationales de Chicago se préparent avec ardeur pour célébrer la St Jean-Baptiste les 24 et 25 juin courant. La fête s'ouvrira samedi par un banquet donné au *Masonic Temple* sous les auspices du " Club de la Gaïeté."

Le Temple Maçonnique !

Pends-toi, Tardivel !

LES ECOLES DU MANITOBA

Au moment où la lettre de Mgr Taché vient de donner un nouvel intérêt à la question des Ecoles du Manitoba, nous croyons intéressant de citer les passages de la loi qui pourvoient à la neutralité des Ecoles Publiques.

Comme ces dispositions sont peu connues il est bon de les reproduire ici :

ACTE CONCERNANT LES ECOLES PUBLIQUES

EXERCICES RELIGIEUX

6. Les exercices religieux dans les Ecoles publiques seront soumis aux règlements du Bureau des Auteurs. Le temps réservé pour ces exercices religieux précèdera immédiatement l'heure de clôture de l'après-midi. Si un des parents ou le gardien d'un élève *donne avis au professeur qu'il ne désire pas que tel élève assiste aux exercices religieux, alors il sera donné congé à tel élève* avant que tels exercices aient lieu.

7. Les exercices religieux *n'auront lieu* dans une école publique *qu'à l'opinion des commissaires d'écoles* de l'arrondissement, et en recevant l'autorité écrite des commissaires il sera du devoir du professeur de faire tels exercices religieux.

8. Les écoles publiques sont absolument non-confessionnelles (non-sectarian), *et aucun exercice religieux n'y sera permis autrement que ci-dessus déterminé.*

La lecture de ces articles permettra de juger si les sentiments des catholiques sont respectés dans la loi actuelle.

Il nous semble, pour notre part, que la loi prévoit absolument le cas où il pourrait y avoir conflit.

Si les commissaires catholiques sont en majorité, et que les exercices religieux prescrits par le bureau ne leur plaisent pas, ils peuvent en vertu de l'*art. 7*, empêcher qu'ils aient lieu. S'ils sont en minorité, la loi, *art. 6*, leur permet de retirer leurs enfants lorsque ces exercices se pratiquent.

Nous ne voyons là rien qui blesse les catholiques.

Mais, dit-on, le Bureau des Auteurs, tout en respectant l'*article 8*, et ordonnant des exercices *non confessionnels*, les dirigera dans le sens du protestantisme ; donc, la partie n'est pas égale, puisque les catholiques n'ont qu'un avantage, celui de n'être pas molestés dans leur foi s'ils